

Communiqué de Presse

Ouverture de l'appel à candidatures 2026 de la Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie

Nevers, le 10 novembre 2025,

La Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) renouvelle son appel à projets destiné à soutenir des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus, vivant à domicile ou résidant en EHPAD, mais également aux proches aidants.

Objectifs et Projets attendus

Visant à encourager l'émergence d'actions structurantes et adaptées, les projets peuvent être annuels ou pluriannuels, dans la limite de trois ans. Un même porteur peut déposer jusqu'à deux projets, pour un montant global n'excédant pas un plafond annuel de 25 000 €. L'édition 2025 a permis de financer plusieurs actions locales, notamment Les Ateliers Santé du Centre Social du Bazois ou encore l'EPHAD'ATHLON, porté par l'ADESS 58.

Financement des projets

- **Projets hors EHPAD** : un cofinancement (ou autofinancement) minimum de 20 % est obligatoire. Une attention particulière sera portée aux actions partenariales mettant en avant une mutualisation de compétences ou un cofinancement.

Axes d'intervention :

1. Favoriser l'autonomie des seniors
 2. Permettre le "bien vieillir" à domicile
 3. Encourager la vie sociale et la citoyenneté
 4. Renforcer la mobilité et la prévention autour de la sécurité
 5. Développer des actions à destination des aidants
- **Projets en EHPAD** : les dossiers pourront être financés à 100 % par la Commission des financeurs. Les initiatives favorisant une ouverture sur l'extérieur de l'établissement seront particulièrement étudiées.

Axes d'intervention :

1. Maintenir et améliorer le capital santé
2. Maintenir le lien social et l'accès aux droits

Les dossiers doivent être déposés exclusivement sur l'application en ligne *Démarches Simplifiées* jusqu'au 11 janvier 2026 à 23h59. Deux webinaires d'information seront proposés le 18 novembre et le 11 décembre.

Contacts :

Marie Guérin / Attachée de Presse / 06 67 52 58 54